LA PUBLICITÉ ET LE CRÉDIT RENOUVELABLE

Depuis le 1^{er} septembre 2010, toute communication en portant sur le crédit doit comporter la mention pédagogique « Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager » ainsi qu'un exemple dans le corps principal du texte publicitaire lorsqu'il est question d'une PLV, dans un encadré en en-tête du texte publicitaire lorsqu'il est question d'une publicité diffusée sur la voie publique ou distribuée directement à domicile.



LES CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DU CRÉDIT

Les caractéristiques essentielles du crédit doivent apparaître dans une taille de police plus importante que toute autre mention relative au crédit.

Il s'agit:

- de la mention « Exemple d'utilisation courante » ;
- du montant des mensualités ;
- du nombre de mensualités ;
- du TAEG révisable ;
- du montant total dû (=montant total du crédit c'est-à-dire de l'UC + coût total du crédit) ;
- de la mention pédagogique « Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager ».



AUTRES MENTIONS DE L'EXEMPLE

- La mention « en une seule fois et sans utilisation ultérieure, égale au montant total du crédit » à faire figurer après le montant de l'utilisation courante (500 € en prescription);
- La mention « hors assurances facultatives » à faire figurer après le montant des mensualités ;
- Le coût total du crédit :
- le taux débiteur révisable (= ancien taux nominal) ;
- La durée maximum du crédit :
- Le coût mensuel de l'assurance.
- Coût total de l'assurance
- Le TAEA (Taux Annuel Effectif de l'Assurance)

Illustration:

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple d'utilisation courante, hors assurances facultatives, de 500 € (en une seule fois et sans utilisation ultérieure), égale au montant total du crédit : 12 mensualités de 45 € puis une 13e mensualité de 13,38 €. TAEG révisable 20,59 %. Montant total dû : 553,38 €. Taux débiteur révisable : 18,72 %. Coût du crédit 53,38 €. Durée maximum du crédit : 13 mois. Coût mensuel de l'assurance (inclus dans votre mensualité**) : 2,03 € pour DIM, 3,04 € pour DIM + CHOM et 3,30 € pour Senior. Coût total de l'assurance : 14,34 € pour DIM, 21,92 € pour DIM + CHOM et 23,89 € pour Senior. TAEA : 5,99 % pour DIM, 9,10% pour DIM + CHOM et 9,91% pour Senior.*





MENTIONS EN BAS DE PAGE

- Exemple de l'Utilisation Particulière proposée avec, a minima, le montant total du crédit / montant de l'achat, le nombre et le montant des mensualités, le TAEG fixe et le montant total dû ;
- La date de validité de l'offre ;
- La mention « Offre réservée aux détenteurs du crédit renouvelable lié à la Carte XX et dans la limite du montant du disponible de la réserve Achats » ;
- Identification du prêteur : « FRANFINANCE (719 807 406 RCS Nanterre) Intermédiaire en assurances
 N° ORIAS 07 008 346 Assurances souscrites auprès de SOGECAP et SOGESSUR, entreprises régies par le Code des Assurances. SOGECAP et SOGESSUR sont des filiales du Groupe SOCIÉTÉ GÉNÉRALE » ;
- La mention relative à la qualité d'intermédiaire du vendeur
- La date des conditions ;
- En cas de publicité envoyée nominativement, la mention relative aux données à caractère personnel dite « mention CNIL » : « Vous pouvez sans frais vous opposer à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Vos droits d'accès et d'opposition peuvent être exercés auprès de FRANFINANCE – Service Clientèle – 59, avenue de Chatou – 92 853 RUEIL-MALMAISON CEDEX ».

Exemple:

Exemple d'utilisation particulière en 12 mois : pour un montant total du crédit de 500 €, vous réglez 12 mensualités de 46,01 € (hors assurances facultatives). Montant total dû : 552,08 €. TAEG fixe : 20,59 %.

Offre valable du XX/XX au XX/XX, strictement réservée à un client déjà détenteur du crédit renouvelable lié à la carte XXX dans la limite du montant disponible de la Réserve Achats. Prêteur : FRANFINANCE (719 807 406 RCS NANTERRE) - intermédiaire en assurances - N° ORIAS 07 008 346 - Assurance souscrite auprès de SOGECAP et SOGESSUR, entreprises régies par le Code des Assurances. SOGECAP et SOGESSUR sont des filiales du Groupe SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. Le vendeur est intermédiaire non exclusif de FRANFINANCE. Conditions en vigueur au 01/07/2017.

Quelle que soit la campagne de vente à crédit que vous souhaitez mettre en place, transmettez systématiquement votre projet de communication à votre interlocuteur Franfinance aux fins de validation de celui-ci.

